



**Date de la convocation** : 04 mai 2022

Etaient présents : Monsieur CROTEAU Régis Maire, M. FURON Jean-Marc, Mme MONTMORENCY Patricia et M. GUILLEMETTE Olivier Adjoint au Maire, et Mmes et Mrs BUREL Stéphanie, CHOPIN Élodie, ENAULT Alexandra, ENOUF Guy, LEGRIGEOIS Céline, MICHELLAND Pierre, MILLE Didier, RAULINE Alexandra, TIZON Sophie, VANDERMERSCH Thomas et VERNHET Guy.

Madame ENAULT Alexandra a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

**1°) Médiathèque / validation de l'avant-projet définitif (APD)**

Le Conseil municipal a validé à l'unanimité l'avant-projet définitif de la médiathèque élaboré par le cabinet KITOKO d'un montant estimé à 753 537.00 € HT de travaux.

**2°) Médiathèque / demandes de subventions**

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de demander des subventions pour financer le projet de construction d'une médiathèque d'un montant estimé à 753 537.00 € HT de travaux + 58 022.00 € HT d'honoraires d'architecte + 10 136.00 € de contrôles extérieurs (SPS + CT + Sondages géotechniques) soit 821 695.00 € HT.

**3°) Voirie / rétrocession des parties communes du lotissement des Pérelles**

Le conseil municipal a accepté à l'unanimité la rétrocession à titre gratuit de la voirie et des espaces verts du lotissement des Pérelles qui sont achevés et conformes au permis de lotir. Il a rappelé que le réseau d'assainissement usé ainsi que l'éclairage public sont déjà pris en charge par la commune comme une partie de l'entretien des espaces verts. Cette rétrocession permettra de faciliter le raccordement aux réseaux du nouveau lotissement des Pérelles.

**4°) Adhésion à association pour la finalisation du contournement sud de Caen**

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité d'adhérer à l'association pour la finalisation du contournement sud de Caen qui a pour objet de promouvoir et de favoriser par tous moyens, auprès des pouvoirs publics et de l'opinion, la réalisation effective et, dans les meilleurs délais la finalisation du contournement Sud de Caen.

**5°) Adhésion de la Communauté de Communes Bayeux Intercom au SDEC ÉNERGIE**

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'adhésion de la Communauté de Communes Bayeux Intercom au SDEC ÉNERGIE.

Le Maire  
Régis CROTEAU

